

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 729 280

②1 N° d'enregistrement national : **95 00375**

⑤1 Int Cl[®] : A 47 C 13/00, 7/46

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 13.01.95.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 19.07.96 Bulletin 96/29.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : ADET MARIE MADELEINE ep.
DEBUT DE ROSEVILLE — FR.

⑦2 Inventeur(s) :

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire :

⑤4 CONCEPT MOBILIER A FONCTIONS MULTIPLES.

⑤7 Concept mobilier à fonctions multiples de taille et de forme indéterminée constitué par des éléments stylisés représentant les parties principales d'un fauteuil: dossier, assise, bras, accoudoirs dont ces parties se transforment à volonté en canapé - en lit pliant, comporte des logements audiovisuels et de rangement, tiroirs, tablettes, luminaires principalement destinés à recevoir les différents périphériques de la télévision... prises de courant, téléviseurs, moniteurs, magnétoscopes, compact disques, vidéodisques, chaîne hifi, enceintes, décodeurs, minitels, téléphones, ordinateurs, projecteurs, jeux électroniques, alarmes ainsi que tous les objets et accessoires du monde du bureau, de la maison et du commerce

- est articulé et prend plusieurs positions
- est motorisé, bras, tête et mains
- est équipé en option de moteurs et transmission, avec direction pour se déplacer
- est équipé de surfaces publicitaires modulables interchangeables.

FR 2 729 280 - A1



L'invention concerne un article dans l'industrie du meuble. Selon la mode actuelle les moyens audiovisuels se développent énormément, les téléviseurs, moniteurs, ordinateurs, minitels ne trouvent pas toujours la bonne place pour leur utilisation. La présente invention vise à remédier à cet inconvénient et à pour objet de créer

5 un article mobilier nouveau caractérisé en ce qu'il prend la forme d'un fauteuil sculpture ou traditionnel de forme variable. Le présent article polyvalent appelé ici fauteuil audiovisuel ou sculpture audiovisuelle est constitué par des éléments qui reliés entre eux forment l'apparence d'un fauteuil stylisé. L'expression fauteuil représentant le dos stylisé d'un personnage ou autre. L'assise est située à la place

10 des jambes du personnage. Les bras du fauteuil sont représentés par les bras du personnage stylisé. Ils sont articulés manuellement ou motorisés. La tête de forme variable selon le style de la création est un élément creux recevant soit un moniteur, un ordinateur ou autre. Des tiroirs sont aménagés sous l'assise. Le fauteuil est orientable. Il pivote sur lui-même. Il est articulé et se plie en plusieurs

15 positions. Il est motorisé, se déplace avec ou sans télécommande. Des éléments divers prennent place sur le dos, les bras et la tête sous forme d'accessoires de compléments, rangements, alvéoles, luminaires, etc...

Des surfaces publicitaires interchangeable sont aménagées pour annoncer les actions promotionnelles du moment. Les fauteuils audiovisuels sont très variés en

20 leurs formes mais restent toujours dans les caractéristiques fondamentales du brevet. Tête - bras - articulations - logements - rangements - motorisation.

La réalisation sera exécutée en bois, stratifié, acier, tôle, aluminium, inox, toutes matières plastiques et synthétiques ainsi qu'en cuir véritable. Pour mieux comprendre l'invention il est donné ci-après des exemples de

25 réalisations en référence aux dessins ci-annexés dans lesquels la figure 1 est une vue de l'article breveté vu de face où l'on peut distinguer :

- 1 - le dossier du fauteuil
- 2 - le logement de la télévision dans la télé ou de l'ordinateur
- 3 - le tourniquet
- 30 4 - l'assise
- 5 - les tiroirs
- 6 - les rangements
- 7 - la partie rabattable
- 8 - l'articulation du bras
- 35 9 - l'articulation du coude

10 - la main

La figure 2 est une vue de l'article breveté vu de profil où l'on peut distinguer :

11 - l'inclinaison de la tête

12 - l'articulation du bras

5 13 - l'articulation du coude

14 - la main réceptacle ou luminaire

15 - les roues

La figure 3 est une vue de l'article breveté vu de face où l'on peut distinguer :

16 - la partie ouvrante du coffre

10 17 - la main en position relevée

18 - la main en position baissée

19 - la tête télévision

La figure 4 est une variante de l'article breveté où l'on peut distinguer :

20 - la télécommande

15 21 - le dossier réglable

La figure 5 est une variante de l'article breveté où l'on peut distinguer :

22 - la tête à double écrans

23 - les chevilles

24 - le socle tournant

20 25 - les yeux

26 - le sac à dos "accessoire de rangement"

La figure 6 est une variante de l'article breveté vu de profil où l'on peut distinguer :

27 - la position 1 droite

28 - la position 2 inclinée

25 29 - la position 3 couchée

30 - le bras en position 1

31 - le bras en autre position

32 - le bras allongé

La figure 7 est une variante de l'article breveté vu de face où l'on peut distinguer :

30 33 - un fauteuil sans bras

34 - la tête audiovisuelle

35 - les lampes

36 - l'accoudoir logement

La figure 8 est une variante de l'article breveté vu de face où l'on peut distinguer :

35 37 - le double article fauteuil devenant canapé

38 - les deux têtes audiovisuelles

La figure 9 est une variante de l'article breveté vu de profil où l'on peut distinguer :

39 - la banquette-lit rabattable

40 - l'articulation du corps pour obtenir la position couchée

5 41 - l'articulation du bras

42 - l'articulation du coude

43 - l'articulation de la main

44 - les hauts-parleurs

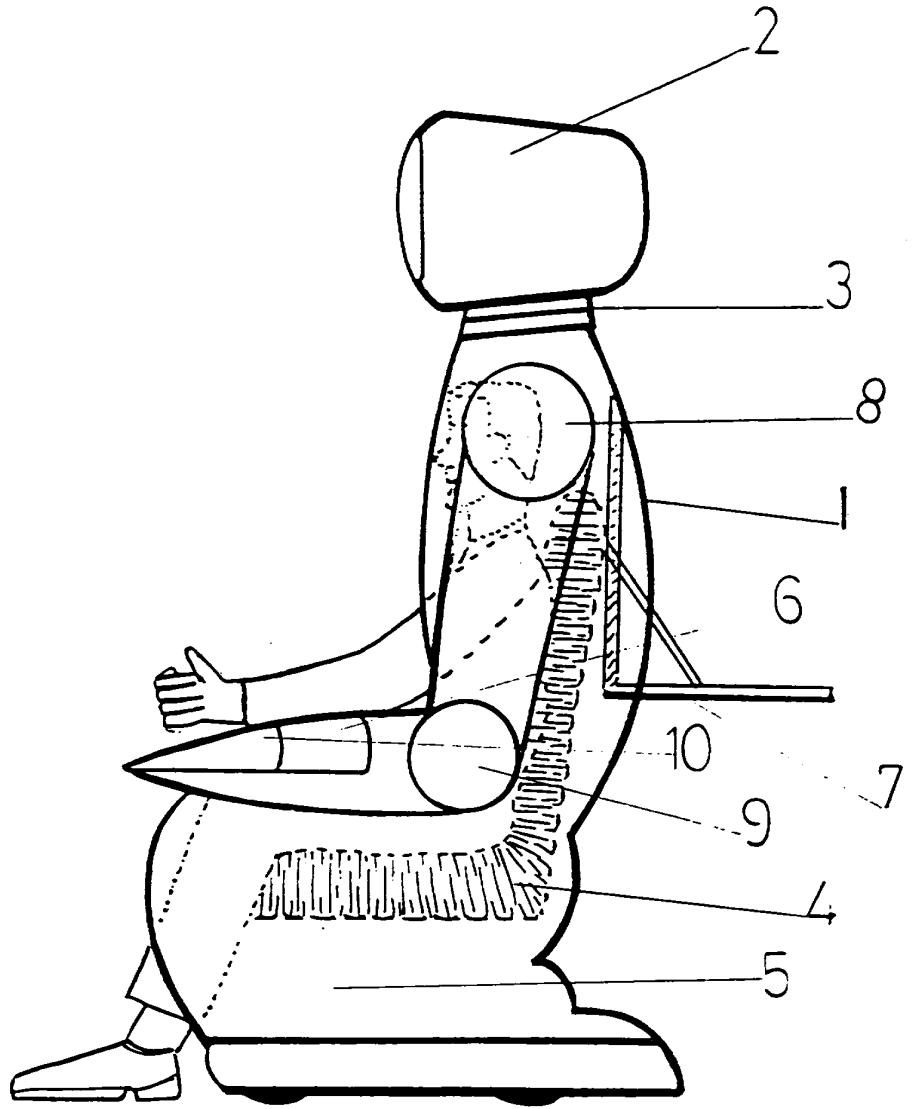
45 - l'éclairage

REVENDEICATIONS

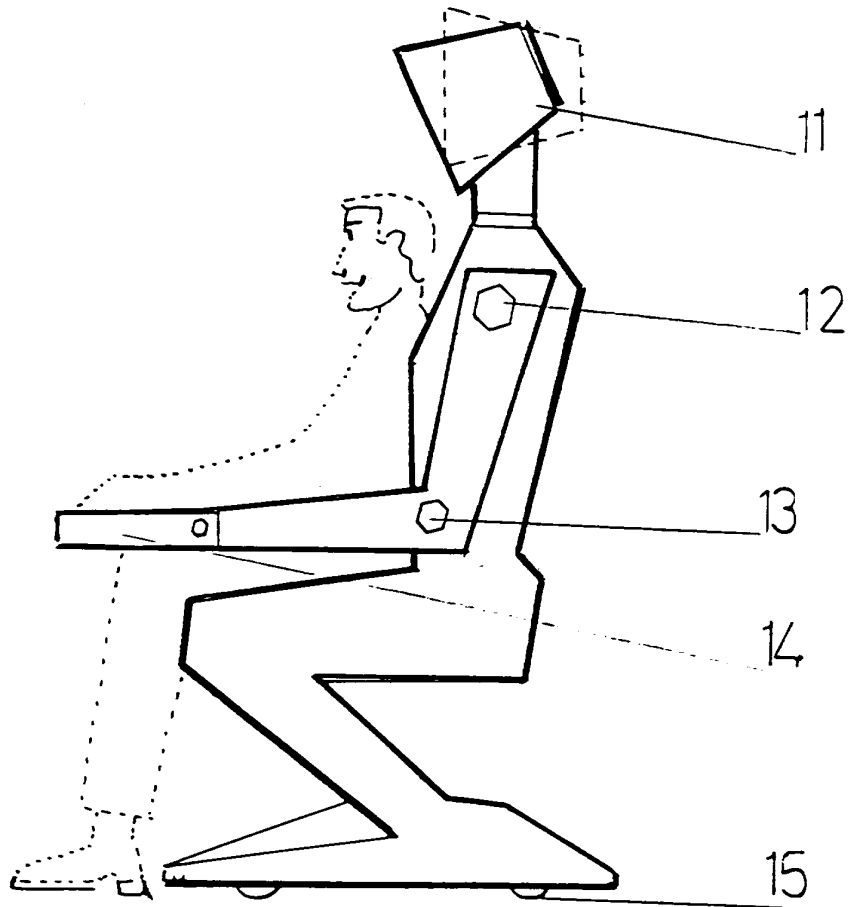
- 1/ Concept mobilier à fonctions multiples caractérisé en ce qu'il comporte en combinaison :
- a - une tête audiovisuelle recevant une télévision ou un moniteur au-dessus du dossier
 - 5 b - une assise à l'intérieur d'un corps du personnage stylisé ou autre sculpture de forme variable
 - c - des bras articulés
 - d - des motorisations
 - e - des tiroirs sous le coussin
 - 10 f - des systèmes de rotation
 - g - des roues
 - h - des chenilles
 - i - des accessoires amovibles
 - j - des systèmes de positions diverses.
- 15 2/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que la tête audiovisuelle située au-dessus du dossier reçoit un moniteur ou un téléviseur.
- 3/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'assise est à l'intérieur d'un corps stylisé de personnage ou
- 20 autre sculpture.
- 4/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que les bras sont articulés ainsi que les coudes et les mains.
- 5/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des motorisations animent l'ensemble.
- 25 6/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des tiroirs et logements divers prennent place sous l'assise.
- 7/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des alvéoles sont prévues dans les bras et reçoivent des logements variés ainsi que des luminaires.
- 30 8/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des systèmes de rotation sont présents sous l'assise et la tête.
- 9/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des roues sont présentes sous les pieds.
- 10/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé
- 35 en ce que des chevilles soient situées sous les pieds.

- 11/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des accessoires de rangement et d'ordonnement soient prévus dans le dos.
- 5 12/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que des systèmes de positions diverses permettant l'articulation complète du fauteuil d'assis à couché.
- 13/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'habitacle intérieur reçoive un système de banquette-lit rabattable de différents types.
- 10 14/ Concept mobilier à fonctions multiples selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'intérieur de l'habitacle est équipé de haut-parleurs et d'écouteurs.

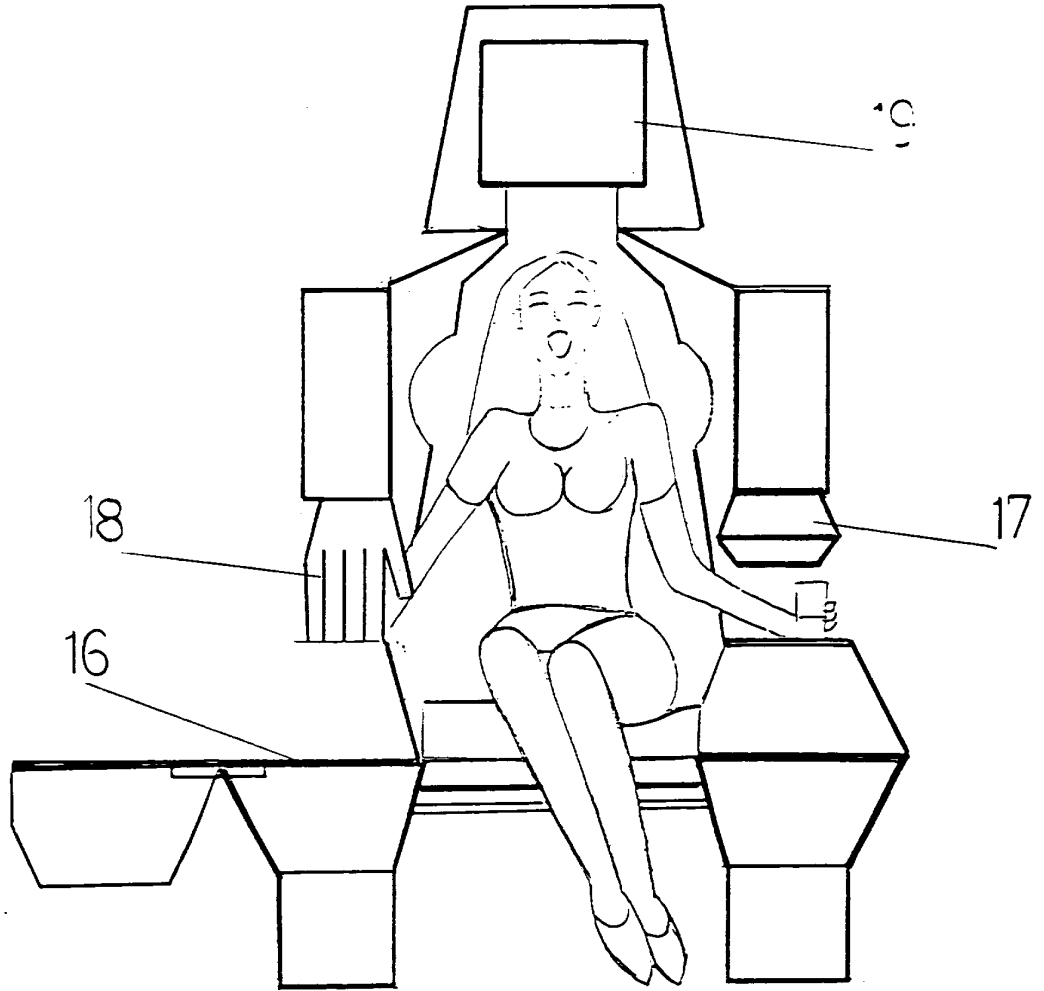
1

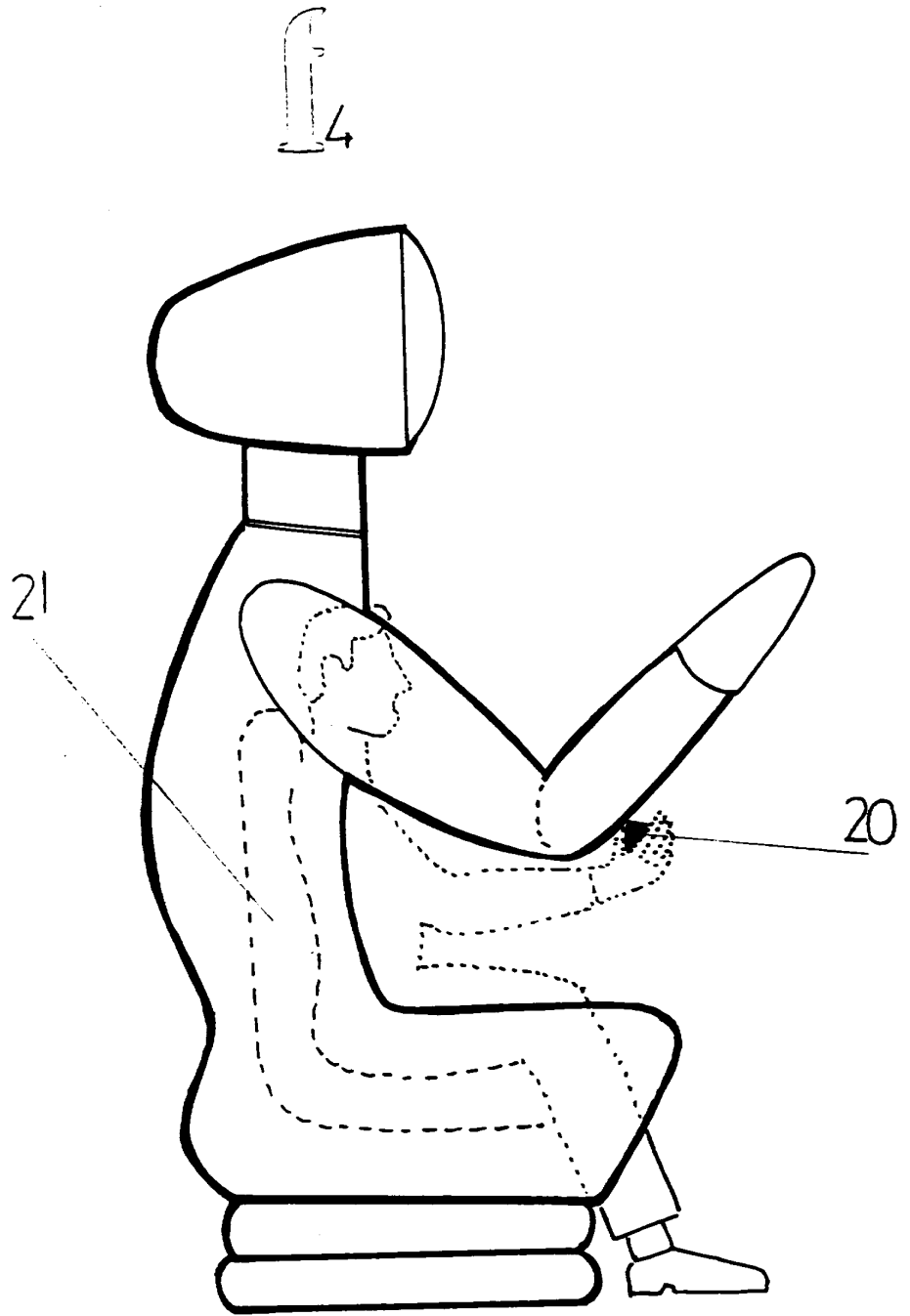


2

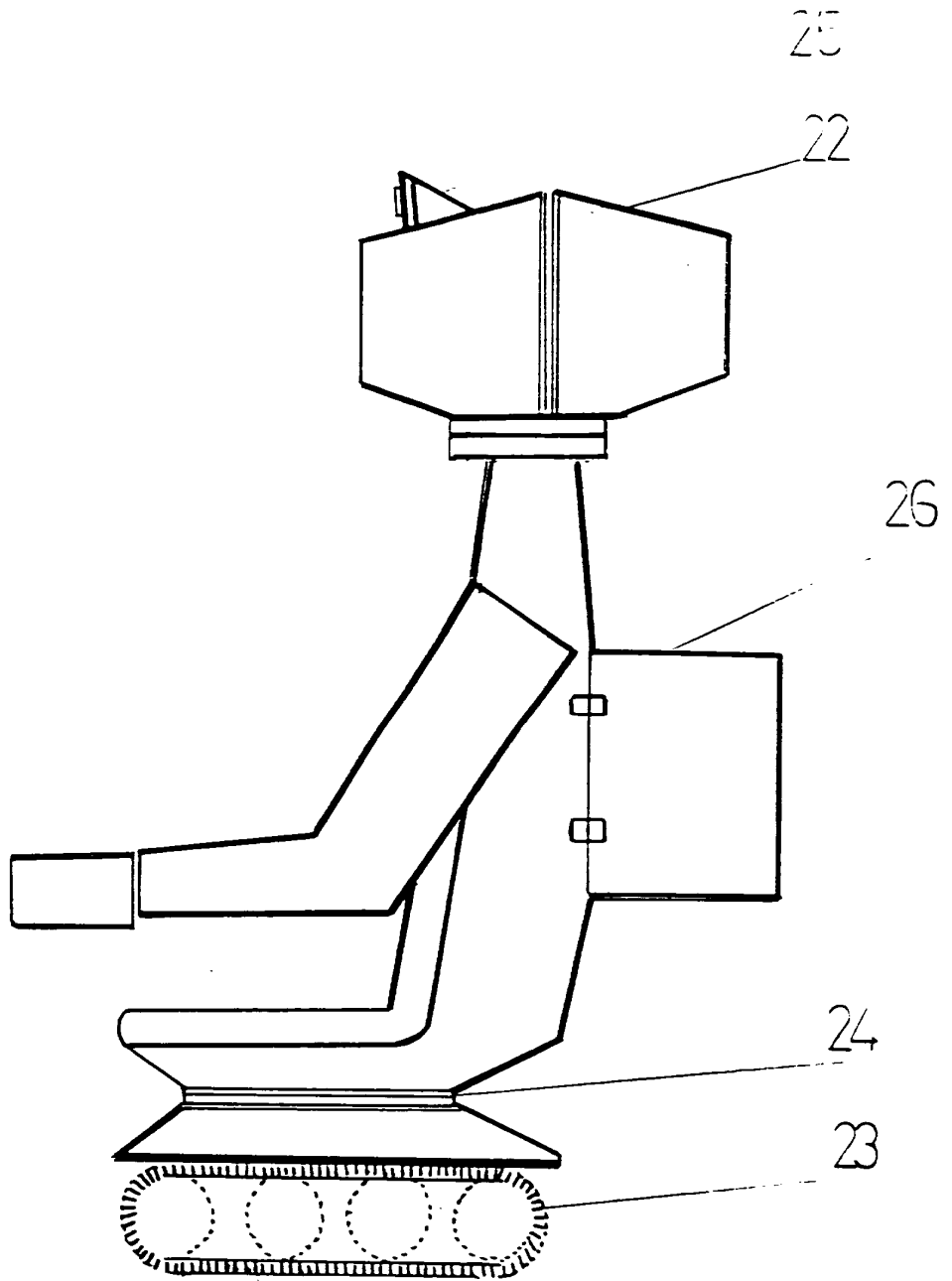


f
3

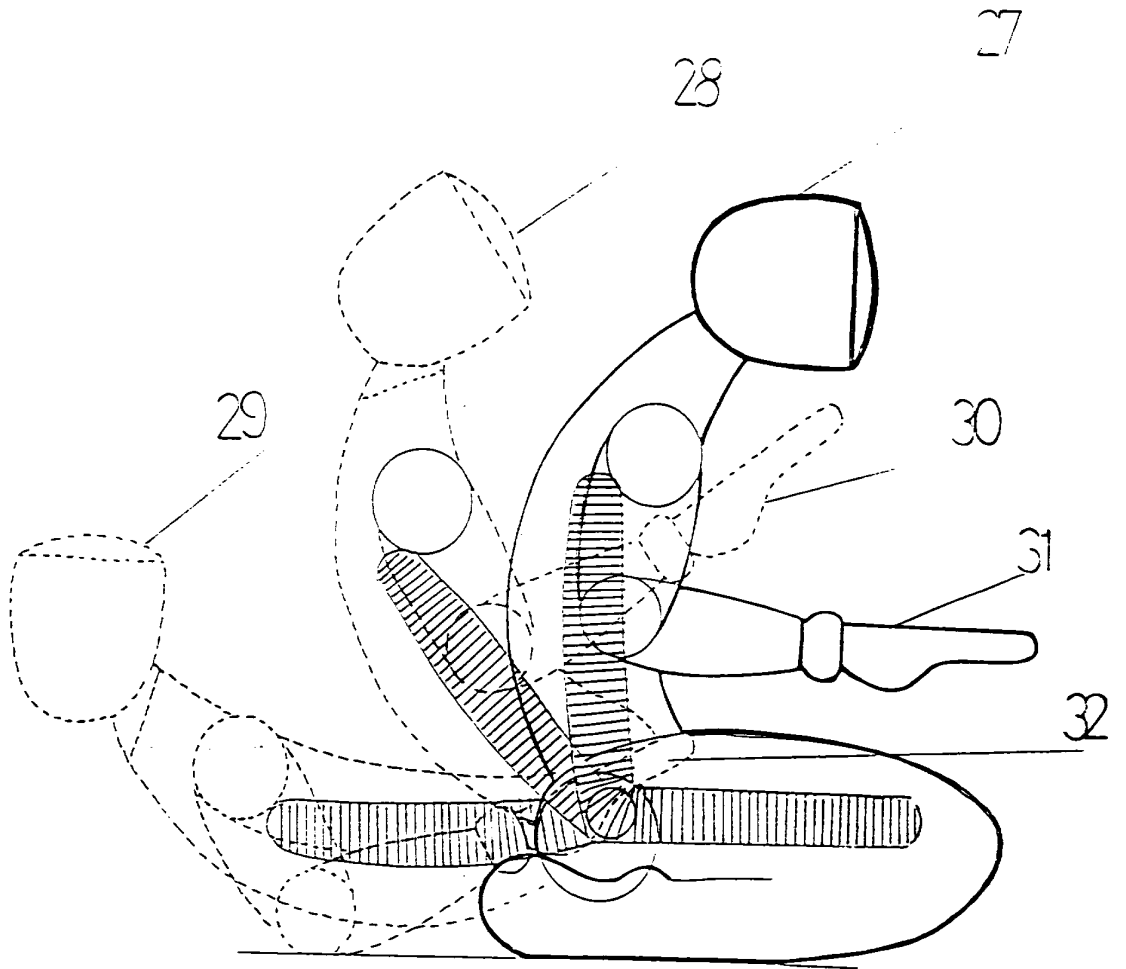




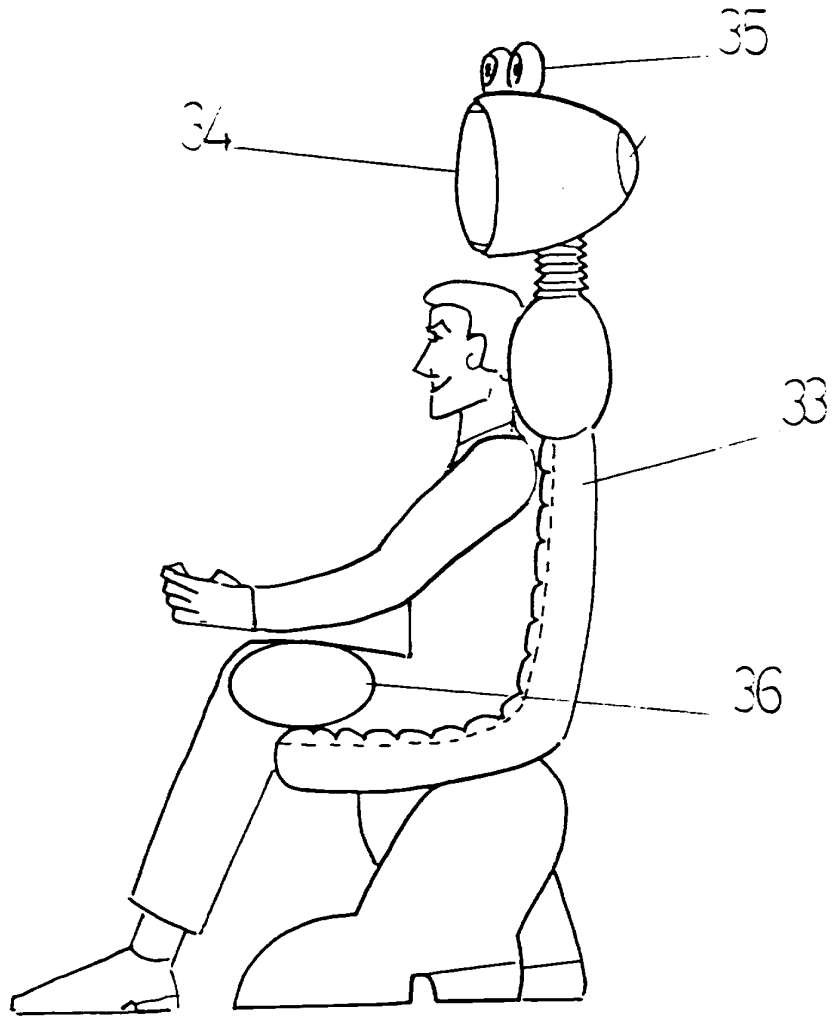
5

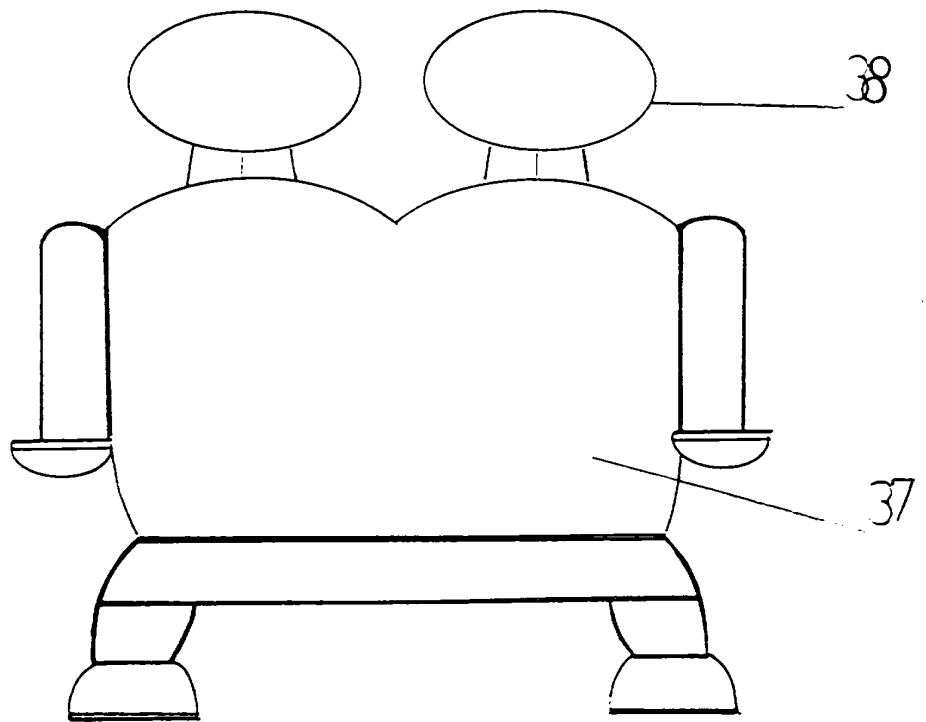


6

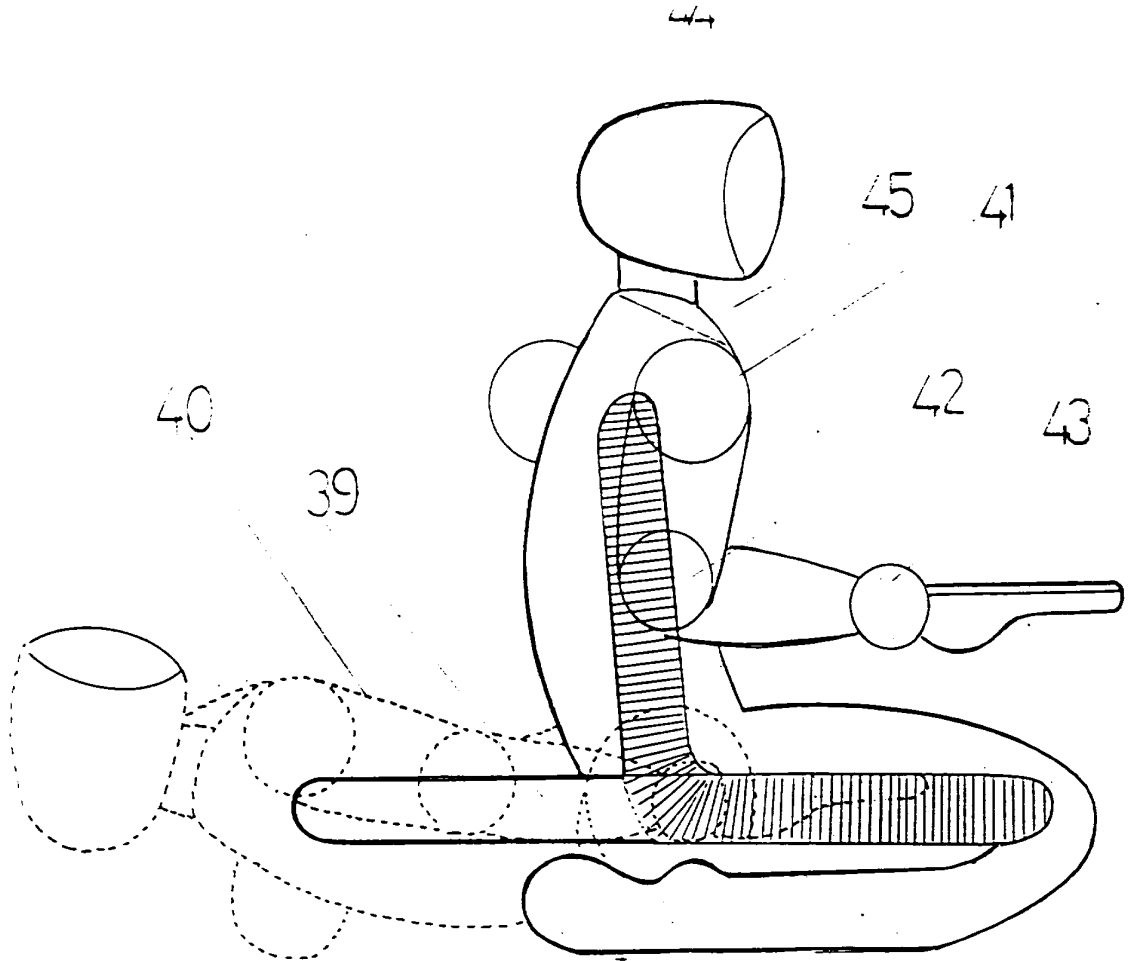


7





f
9



RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

2729280
N° d'enregistrement
national

FA 512595
FR 9500375

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	FR-A-2 646 330 (PONTHIEU) * le document en entier * -----	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. CL. 6)
		A47C
Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
6 Septembre 1995		Mysliwetz, W
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons A : nombre de la même famille, document correspondant</p>		

1
EPO FORM 1500 (03.92) (F04C13)